

EXTRAIT DU LIVRE DES DÉLIBÉRATIONS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Sophie, tenue le 12 décembre 2017, à laquelle sont présents formant quorum :

Madame la mairesse	Louise Gallant
Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers	Sophie Astri, district n° 1 Claude Lamontagne, district n° 2 Linda Lalonde, district n° 3 Éric Jutras, district n° 4 Guy Lamothe, district n° 5 Normand Aubin, district n° 6
Est également présent monsieur	Matthieu Ledoux, CPA, CGA, Directeur général et secrétaire-trésorier

390-12-17

NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE DIVERS COMITÉS

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 82 du *Code municipal du Québec*, le conseil peut nommer des comités composés d'autant de ses membres qu'il juge convenables.

EN CONSÉQUENCE,

**IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Éric Jutras
ET RÉSOLU**

Abroge la rés.
21-01-17

QUE le conseil municipal mandate les personnes suivantes sur les comités énumérés ci-dessous :

CAPRDN	Louise Gallant Martin Paquette, membre substitut Sophie Astri, membre substitut
Comité de vigilance	Claude Lamontagne Normand Aubin
Conventions collectives / SCFP	Claude Lamontagne Normand Aubin
Conventions collectives / Syndicat des pompiers du Québec	Guy Lamothe Normand Aubin
Développement économique	Claude Lamontagne Éric Jutras
Finances	Claude Lamontagne Linda Lalonde
Loisirs et culture (FOC)	Sophie Astri Éric Jutras
Mesures d'urgence	Tous les membres du conseil

Office municipal d'habitation (OMH)	Louise Gallant Sophie Astri Normand Aubin
Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord	Louise Gallant Normand Aubin
Régie intermunicipale du parc régional de la Rivière-du-Nord	Louise Gallant Linda Lalonde
Sécurité publique / Incendie	Guy Lamothe Normand Aubin
Transport adapté et collectif de la Rivière-du-Nord (TAC)	Sophie Astri Linda Lalonde
Travaux publics	Claude Lamontagne Normand Aubin
Urbanisme	Guy Lamothe Normand Aubin

QUE la mairesse est d'office sur tous les comités énumérés ci-dessus;

QUE DE PLUS, la présente résolution abroge la résolution n° 21-01-17.

(Adopté à l'unanimité des conseillères et conseillers)

**Véritable extrait du livre des délibérations
Certifié conforme ce 25 janvier 2018**



**Matthieu Ledoux, CPA, CGA,
Directeur général et secrétaire-trésorier**

/kg